

Plusieurs secteurs sont actuellement impactés par les travaux d'aménagements des espaces publics sur la commune de Sartilly. Les travaux sont organisés par secteur et en demi-voie, afin de conserver la circulation et l'accès aux commerces. L'accès pour les piétons est maintenu tout au long des travaux avec la mise en place de cheminements piétons.

PÉRIODE DU 20 FÉVRIER AU 24 MARS	
SECTEURS IMPACTÉS	CIRCULATION MISE EN PLACE
<i>Intersection Rue de l'Eglise – Rue du Manoir – Rue de la Châtellerie (jusqu'au 20 mars)</i>	Route barrée Rue de l'Eglise / Rue du Manoir en double sens
<i>Phase centre-bourg</i>	Fermeture dans les deux sens. Un nouveau plan de déviation est mis en place.
<i>Rue du Bocage et Rue du Haras</i>	Modification de leur sens de circulation : <ul style="list-style-type: none"> - La Rue du Haras devient descendante - La Rue du Bocage devient montante <p>!/ \ Vigilance à l'intersection Rue du Haras – Rue de l'Hôtel Furet – Rue des Diligences</p>

*La communication sera réajustée pour la période de mi-mars à fin juin (date prévisionnelle de fin de chantier).



Phase n°1 : Partie Sud Est de la Grande Rue

Phase n°2 : Partie Sud Ouest de la Grande Rue

Phase centre bourg

Phase n°3 : Partie Nord Est de la Grande Rue

Phase n°4 : Partie Nord Ouest de la Grande Rue

Phase unique : Parvis Place de la Mairie

Phase unique : Rue des Halles

Accès aux commerces et services du centre-bourg, des écoles et de la Mairie via le contournement : **suivre Déviation**



**LES COMMERCES ET SERVICES RESTENT OUVERTS
DURANT LES TRAVAUX**

Plan des poches de stationnement

